

NUIT LA PLUS COURTE

Le 24 et 25 juin
2006

PENSEZ A RESERVER VOTRE VOL!!!!

LE REPAS DU CLUB SERA
ORGANISE LORS DE LA
NUIT LA PLUS COURTE

MENU: BARBECUE

Charlie Zoulou n°056
MAI 2006

JOUR LE PLUS LONG

Le 18 juin 2006

PENSEZ A RESERVER VOTRE
VOL !!!!!

LES AILES ARDENNAISES
Aérodrome des Ardennes 08090 BELVAL
03.24.52.90.42 /
ailes.ardennaises@wanadoo.fr

NUIT LA PLUS COURTE

Afin d'organiser au mieux la nuit la plus courte, 3 instructeurs seront à votre disposition.

Michel Tabacchi et Dominique Sauvage seront chargés de faire les vols locaux, et Xavier les voyages (suivant météo).

Chaque année vous êtes nombreux à vouloir participer au vol de nuit, si vous souhaitez vous inscrire faites le le plus rapidement possible soit par Internet soit par téléphone.

INSTRUCTEUR

POUR LES ELEVES SOUHAITANT VOLER LA SEMAINE UN NOUVEL **INSTRUCTEUR** SERA PARMIS NOUS TOUS **LES MERCREDIS** A PARTIR DU **14 JUIN**, (à raison de **3 élèves par jour minimum !**)

CERTAINS LE CONNAISSENT DEJA IL S'AGIT DE **MICHEL TABACCHI**.

NOUS LUI SOUHAITONS LA BIENVENUE AU CLUB!

NB: Xavier reste disponible pour les vols du week-end

VOLTIGE

Un week-end de voltige pourrait être organisé sur la plateforme cette année en fonction de la demande de nos membres.

Afin de recenser le nombre exact de personnes intéressées et de fixer une date, prévenez Julie par mail ou par téléphone.

FACTEURS HUMAINS

Question 1 : La fatigue et la concentration permanente :

Reponse : D

Question 2 : La meilleure méthode pour traiter l'hyperventilation, tout en continuant à piloter est :

Reponse : D

QUIZ

Réponses aux questions du CZ n°55 :

REGLEMENTATION

Question 1 : Avant tout vol, vous devez vérifier qu'est valide et non périmé

Reponse : **D**

Question 2 : Pour indiquer une phase de detresse, vous affichez sur le transpondeur le code

Reponse : **A**

MECANIQUE DU VOL

Question 1 : Lorsque vous déplacez le manche vers la gauche, le bord de fuite de :

Reponse : **D**

Question 2 : La section rétrécie du conduit d'admission de carburateur (dans laquelle est installé le gicleur) :

Reponse : **B**

PREPARATION DU VOL

Question 1 : Les limites de centrage du F-BTGP sont :

Avant : 0.97m. Arrière : 1.20m. Vous trouvez un centrage de 1.22m. Vous :

Reponse : **A**

Question 2 : La distance de décollage est la distance parcourue par l'avion depuis le lâcher des freins jusqu'au point où :

Reponse : **D**

COMMUNICATIONS

Question 1 : La fréquence « sol » que vous rencontrez sur les aérodromes importants :

Reponse : **D**

Question 2 : A destination d'un aérodrome muni d'un organisme AFIS, en dehors des horaires de fonctionnement de cet organisme, vous effectuez vos échanges radio sur :

Reponse : **B**

INSTRUCTEURS DU CLUB

Marceau Clavel	03.24.52.90.42 06.63.51.90.42
Dominique Sauvage	03.24.56.19.02
Xavier Laslande (présent du vendredi après midi au dimanche soir)	06.11.44.48.60
Michel Tabacchi (présent le mercredi suivant le nombre d'élèves)	06.80.06.65.93

HEURES DE VOL AU 31.05.06

2006	JANV	FÉVR	MARS	AVR	MAI	Cumul	
SVG	0:59	0:00	4:09	0:58	1:59	8 :05	2,52%
CVL	4:09	2:25	5:00	12:04	1:55	25 :33	7,96%
LLD	9:07	3:09	23:43	17:07	16:10	69 :16	21,57%
SOLO	0:50	0:55	0:52	3:48	0:45	7 :10	2,23%
PILOTES	41:24	5:58	52:49	64:05	46:49	211 :05	65,73%
Total Mensuel	56:29	12:27	86:33	98:02	67 :38		
Total Cumulé	56:29	68:56	155:29	253:31	321 :09		

PROMOTION 2006

Xavier BARRAS	Jean Paul ADAM	Thibault GARNIER	Julien GAUCHET	Gérard MONDOU
Aurélien BE-VIERE	Alexandre BOULANGER	Paul COLLARD	Pawel BANKIEL	Bertrand CLAUSE

MEDECINS AERONAUTIQUES

ARNOULD Didier

33 rue BAYARD

08000 CHARLEVILLE MEZIERES

03.24.37.57.85

RAOELISON Hélénerina

Petite Maulys POURU St REMY

03.24.26.40.00

06.07.03.48.88

LEGROS Jean Pierre

08400 MONTHOIS

03.24.71.63.33

CAHIER ANOMALIES

En remplacement des feuilles jaunes (« volantes »), un cahier est à votre disposition dans un casier près des carnets de route afin d'y apporter vos remarques et suggestions.

CERTIFICAT MÉDICAL

Afin de pouvoir vous inscrire au PPL pratique, il est indispensable d'avoir un Certificat médical de classe 2, c'est à dire de couleur blanche à 3 volets où il est inscrit la date de fin de validité.

Demandez le auprès de votre médecin.

Pour les BB demandez le certificat médical jaune. (INDISPENSABLE)

INFORMATIONS DIVERSES :

- Mise en place d'une journée découverte le 22 avril, 20 minutes de vol pour 10 euros à la charge des jeunes, 54 places dispo
les collèges et lycées ont été informés
- La réalisation d'affiches pour faire la promotion de l'activité aéronautique se poursuit sous l'égide du comité régional
- 17 juillet meeting à Troyes (*on a besoin de volontaires*)
- 3 septembre meeting à Sedan (*on a besoin de volontaires*)
- Michel HYON signale l'existence d'une UEA dans la région parisienne (*association spécifique*)

QUESTIONS DIVERSES.

- Robert BOUILLON propose toujours d'organiser voire de planifier des journées de nettoyage avion (*faut-il ou non encadrer cette activité ?*)
- Il est envisagé de reconduire une action portes ouvertes un dimanche en juin date à définir
- La recherche d'un instructeur bénévole est toujours d'actualité
- Pourquoi certaines propositions de textes n'ont pas pu paraître dans le dernier CZ ??
- Il est plus que souhaitable que les CR de réunions paraissent dans CZ (*même en version allégée*)

Fin de la réunion 22 H 10

Prochaine réunion le vendredi 12 mai à 19 h 15

Le secrétaire adjoint Michel VILLIERE

Compte rendu de la réunion de comité du 7 avril 2006.

Présents :

Michel Hyon, Philippe Vincent, Jean Pierre Lecler, Gérard Noël, Michel Villiere, Bernard Pignon, Robert BOUILLON, , André Coene, François GALOIS, Daniel NOIZET, Bernard SOREL,

Excusés : Robert Cordelette, Marceau Clavel, Eric Tavernier

Absents : Bernard Mary

Approbation du CR de la précédente réunion (17 mars 2006):

Après quelques modifications, le C.R. est adopté à l'unanimité

Question N°1 :

Trésorier adjoint : toujours pas de volontaire

Question N°2 :

Confirmation de la date du départ de Madame CLAUSSE : le 10 juillet 2006.
Ce poste ne sera pas remplacé, des solutions sont à l'étude (*mise en place d'une machine à café, distributeur de boissons fraîches et snacks*)

Question N°3 :

Bernard SOREL nous fait part de ses démarches concernant la mise en place d'une activité aéronautique pour des jeunes dans le but de préparer le brevet de base pendant les grandes vacances.

Il sollicite l'accord du comité pour poursuivre son action. : pas d'opposition car cette activité se déroulerait en semaine

De même le comité lui donne carte blanche pour mener des opérations de recrutement en Belgique.

Question N°4 :

Épave du MCR : il est décidé de se séparer de l'épave aux meilleures conditions
Vieux compresseur : à vendre au plus offrant mise à prix 15 euros !

Question N°5 :

Mise en place d'un poste de téléphone à l'atelier : basculer Internet sur la ligne fax puis mettre le poste de l'atelier en // sur le secrétariat (*le relevé détaillé des communications est déjà en place*)

MECANIQUE

Amis pilotes,

La première matinée de nettoyage des avions s'est bien déroulée et nous souhaitons remercier les participants.

Robert souhaite renouveler cette opération tous les 3^{ème} samedis de chaque mois.

En l'occurrence nous vous attendons le samedi 17 juin de 09h00 à 11h00.

Merci d'avance
L'équipe maintenance

COLMAR-HOUSSEN

TAXES GRATUITES A COLMAR-HOUSSEN POUR LES PREMIERS WEEK-END DU MOIS DE JUIN A SEPTEMBRE 2006

Dans le but de promouvoir le terrain, la société d'exploitation de l'aérodrome de Colmar-Houssen a décidé l'exonération des redevances d'atterrissage pour les week-end du 1 et 2 juillet, 5 et 6 août ainsi que 2 et 3 septembre 2006.

Profitez de ceci pour aller faire du tourisme à Colmar et apporter de l'activité à ce terrain qui en a bien besoin.

Compte rendu de la réunion de comité du 17 mars 2006.

Présents :

Michel Hyon, Philippe Vincent, Marceau Clavel, Jean Pierre Lecler, Gérard Noël, Michel Villiere, Eric Tavernier, Bernard Pignon, Robert BOUILLON, Robert Cordelette, André Coene, François GALOIS, Daniel NOIZET, Bernard SOREL,

Absents : Bernard Mary

Approbation du CR de la précédente réunion (10 mars 2006):

Le C.R. est adopté à l'unanimité

Question N°1 :

Élections :

Vice Président ; François GALOIS

Secrétaire adjoint : Michel VILLIERE

Trésorier adjoint : pas de volontaire (*à traiter lors de la prochaine réunion*)

Question N°2 :

Dates des réunions : reconduction des pratiques de l'an dernier, deuxième vendredi de chaque mois

Question N°3 :

Animateurs : responsables d'une activité ou d'un département :

- Mécanique : Philippe VINCENT, Robert BOUILLON, Robert GAUTHIER

- Finances et assurances : Jean pierre LECLER

- BIA : Information et recrutement Robert CORDELETTE, Michel VILLIERE

- CZ : bureau de rédaction : Daniel NOIZET, Bernard PIGNON, Jean Pierre LECLER et tous les autres volontaires

- Bâtiment : les problèmes seront traités de façon collégiale

- Réglementation aéronautique :

- Animations, loisirs, sport : Bernard SOREL

- Foires expos : Eric TAVERNIER

- Mise en place des règles de déontologie, en cours de réflexion Michel VILLIERE fera parvenir des documents aux membres du comité.

- Remarque de Bernard SOREL : sachons accepter les différences de perception des faits

- Qui est le chef Pilote ? : cette fonction n'existe plus précise Marceau, par contre il y faut un responsable pédagogique (*fiche de poste à créer*)

Question N°4 :

Prochain départ d'une employée :

Madame CLAUSSE ne souhaite pas engager les démarches pour faire valoir ces droits à la retraite pour le motif qu'il est plus intéressant financièrement pour l'employée que ce soit l'employeur qui prenne l'initiative.

Des renseignements ont été pris de part et d'autres, il semble y avoir des différences d'interprétation ; rendez vous est pris pour consulter en commun la direction départementale du travail et la caisse de retraite pour fiabiliser la démarche.

C Par vent fort au décollage.

D Lorsque l'on recherche une pente forte après décollage (présence d'obstacle).

COMMUNICATIONS

La bande de fréquence utilisée par les Services Mobiles Aéronautiques pour la radiophonie s'étend de :

A 1810 à 2850 kHz .

B 11650 à 13200 kHz.

C 118 à 136.975 MHz.

D 108 à 117.975 MHz.

Dans l'alphabet aéronautique international la lettre « A » s'énonce :

A arsène

B alpha

C ambre

D alice

FACTEURS HUMAINS

La rétine est constituée de deux types différents de cellules qui captent respectivement :

A Le relief et la couleur.

B Les formes rondes et les formes pointues.

C Les objets proches et les objets éloignés.

D Sous faible et forte lumière.

Si vous voliez en IMC sans apprentissage, vous risqueriez d'être complètement désorienté :

A Si ces conditions de vol durent plus d'une heure.

B Car il y a conflit entre votre référence visuelle (horizon artificiel) et votre référence vestibulaire (oreille interne).

C Si le vol est nocturne.

D Si vous êtes sujet au mal de l'air.

REPONSES DANS LE PROCHAIN CZ

QUIZ

REGLEMENTATION

La tour émet une série d'éclats blancs à l'attention d'un avion dans la circulation d'aérodrome. Cela signifie :

- A Atterrissez et rejoignez le parking
- B Interdiction d'atterrir
- C Cédez le passage à un autre aéronef, et restez dans le circuit
- D Autorisé à atterrir

Sauf indication contraire spécifiée, la vent arrière d'un circuit d'aérodrome se parcourt à une hauteur (AAL) de :

- A 250m (825ft)
- B 200m (700ft)
- C 150m (500ft)
- D 300m (1000ft)

MECANIQUE DU VOL

20 litres d'essence pèsent environ :

- A 20kg
- B 14kg
- C 28kg
- D 18kg

Sur un avion muni d'une hélice à vitesse constante, on tire la manette d'hélice vers le grand pas :

- A Pour passer de la montée à la croisière
- B Pour atterrir
- C Pour décoller
- D Pour décoller sur terrain court

PREPARATION DU VOL

Au décollage, un vent arrière a pour effet :

- A De diminuer la distance nécessaire et la pente sol de montée
- B De diminuer la distance nécessaire et d'augmenter la pente sol de montée.
- C D'augmenter la distance nécessaire et de diminuer la pente sol de montée.
- D D'augmenter la distance nécessaire et la pente sol de montée.

L'utilisation des volets est en général déconseillée :

- A Pour les décollages courts.
- B Sur les pistes en pente.

Question : est-ce que le comité décide de la mise à la retraite de Madame CLAUSSE à l'initiative de l'employeur (*dans le respect le plus strict de la légalité*) ?
Résultat du vote : 13 votants, 3 refus de vote (*Marceau CLAVEL, Eric TAVERNIER, Gérard NOEL*)

Donc 10 bulletins : 9 OUI, 1 bulletin blanc, à l'unanimité la décision est prise.

Vous pouvez proposer par écrit et pour le mois prochain des idées pour le remplacement de cette activité

Question N°5 :

Mise en place du tableau des congés : affichage obligatoire 2 mois avant
C'est l'employeur qui fixe les dates de congés ; Compte tenu de notre activité les mois de mai, juin et juillet sont exclus
Philippe V se charge du secteur mécanique et Michel H du secrétariat.

Question N°5 :

Les pilotes baptiseurs :
Conformément aux textes un minimum de 200 heures dont 30 dans les 12 derniers mois, plus trois décollages et atterrissages dans les trois derniers mois est requis.
Pour être baptiseur aux ailes ardennaises, il faut être volontaire, membre du club (*cotisation pilote à jour*), avoir un compte positif et être validé par le comité

Question N°6 :

Calendrier prévisionnel :
- Repas mensuel : samedi 8 avril (*au soir*), en mai soirée promo, puis samedi 10 juin
- *10 juin jour le plus long*
- *24/25 juin nuit la plus courte*

Question N°7:

Révision de la valeur des avions (*pour l'assurance*)
XE : 50000 euros, IQ : 30000 euros, VJ : 35000 euros, QJ : 50000 euros, JK : 25000 euros
Taux actuel de l'assurance : 4,63 %

Question N°8 :

Achat d'un nouvel avion, cette question sera traitée dans le cadre plus général du développement de l'activité

QUESTIONS DIVERSES.

Robert BOUILLON propose d'organiser voire de planifier des journées de nettoyage avion

Fin de la réunion 23 H 10

Prochaine réunion le vendredi 7 avril à 19 h 15

Le secrétaire adjoint Michel VILLIERE

